

Compte-rendu journée du Labex-Agro Agropolis Fondation du 10 décembre 2020

Thématique : Financement de la recherche : enjeux et perspectives

Organisée pour la première fois en décembre et en visioconférence pour cause de crise sanitaire du SRAS-Cov2, la journée du Labex-Agro Agropolis Fondation a réuni 44 personnes cette année, chiffre en baisse par rapport à 2019. C'est également pour cette raison que l'événement a été organisé sur une après-midi plutôt qu'une journée entière.

Le thème de la journée avait pourtant été décidé collectivement suite à l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble de la communauté au printemps 2020. Plusieurs thèmes avaient été suggérés et le thème du financement de la recherche avait reçu 42 % des suffrages contre 20 % pour la vulgarisation scientifique, 14 % pour l'Open Science, et le reste ne se prononçant pas ou proposant d'autres thèmes. Les autres thèmes et suggestions émises seront utilisés par l'équipe de la fondation pour définir les futurs thèmes des journées du Labex Agro Agropolis Fondation.

Après une courte introduction de Marie-Christine Cormier-Salem, l'après-midi était organisée en trois sessions :

- Une première session sur le financement public de la recherche avec la présentation d'un policy-brief de Jérôme Aust et Ulrike Lepont intitulée « les Labex réinventés » puis les présentations de l'ANR (Yves Fort), de l'Europe (Christophe Larose) et la région Occitanie (Frédérique Duclert-Gallix).
- Une seconde session sur le financement privé de la recherche rassemblant le témoignage de Pierre Costet (chargé de projets à Valrhona) et les présentations de Jérôme Albertini (Direction scientifique du groupe Suez) et Nicolas Gaussères (Chief Alimentation Science Officer chez Danone).
- Une troisième session, conclusive, était centrée sur une présentation du bilan d'Agropolis Fondation depuis sa création en 2007 et une conclusion de Marie-Christine Cormier-Salem qui est revenue sur les perspectives et l'avenir du Labex et de la Fondation.

INTRODUCTION – MARIE-CHRISTINE CORMIER-SALEM – DIRECTRICE AGROPOLIS FONDATION

La directrice introduit la journée en rappelant qu'Agropolis Fondation est une Fondation privée de coopération scientifique portée par cinq membres fondateurs publics. Elle porte le Labex Agro et mobilise d'autres outils de financement en répondant à des appels d'offres notamment européens ou en suscitant des partenariats avec d'autres organismes publics et privés. Elle rappelle que le contexte du financement de la recherche a changé depuis les années 1980 avec le développement de la recherche sur projet souvent de courte durée. Ceci a entraîné un renforcement de la compétition entre les équipes, une diminution de la dotation de base des laboratoires, une précarisation de l'emploi et un coût temporel important pour les équipes qui rédigent des projets et en évaluent d'autres. Cela semble aussi mettre en péril la recherche sur des sujets plus risqués, plus innovants voire plus fondamentaux. L'accès aux données de la recherche avec leur privatisation est également un défi de taille. Les alternatives visant l'ouverture des données de la science sont, dans ce contexte difficile, autant d'opportunités pour les équipes de faire de la recherche scientifique un commun universel. L'organisation de cette journée sur le financement de la recherche, avec une session sur les financements publics et l'autre sur les financements privés, a pour objectif de mieux saisir les moyens mis à la disposition de nos équipes pour relever les défis actuels du développement durable.

SESSION 1 – FINANCEMENT PUBLIC DE LA RECHERCHE : QUEL CONSTAT, QUELLES LIMITES ?

Les Labex réinventés. Les appropriations paradoxales d'un instrument d'action publique en biologie.

Jérôme Aust, chargé de recherche à Sciences Po (CSO, CNRS) et Ulrike Lepont, post-doctorante à l'Université Versailles Saint Quentin (UMR Printemps, CNRS) ont étudié entre 2017 et 2019 neuf Labex centrés sur les sciences du vivant. Ils ont réalisé 56 entretiens avec les équipes dirigeantes et des membres de Labex et ont étudié les sources écrites de ces Labex (statuts, projets etc.). Il ressort de cette étude que ce mode de financement a bénéficié de formes d'appropriations multiples de la part des chercheurs. Au départ créés par le gouvernement pour concentrer les financements sur les laboratoires d'excellence et ainsi renforcer la performance internationale de la recherche française, les Labex sont devenus des outils de contournement du financement de la recherche par projets et

appels compétitifs. Ainsi, souvent, les Labex ont été utilisés pour financer des équipements collectifs, réduire les inégalités entre les membres ou pallier la temporalité trop brève des autres financements. Les objectifs de l'appel d'offre initial de l'ANR, visant le renforcement de l'interdisciplinarité ou la valorisation économique des résultats de recherche, n'ont pas forcément été atteints. Les auteurs ont ainsi insisté sur l'utilisation des Labex pour limiter la bureaucratisation et la mise en compétition de l'allocation des fonds (pas d'appels d'offres ou des taux de réussite favorables). En conclusion, Jérôme Aust et Ulrike Lepont ont mis en évidence que les Labex dévoilent des incomplétudes du financement actuel de la recherche (précarité des emplois, mise en compétition des projets, bureaucratisation de l'allocation des fonds) en y remédiant, du moins partiellement, grâce au financement sur des durées importantes et à une relative liberté dans l'allocation interne des fonds. Ainsi, ces incomplétudes sont ressenties par tous, même les gagnants de la nouvelle donne compétitive.

Questions / commentaires :

Avez-vous mis en évidence des perceptions/modes de fonctionnement différents selon la taille des Labex ? (Thierry Fourcaud – UMR AMAP)

Oui, il y a de grosses différences selon la taille des Labex. Plus les Labex sont petits et plus l'intégration est forte, moins il y a des recours aux appels à projets et une mise en concurrence forte des équipes. Ce qui compte également, c'est le niveau d'interconnaissance et de proximité géographique et thématique des équipes du Labex. Plus elles sont proches moins la mise en compétition est forte au sein du Labex. L'étude montre également que les Labex les plus critiqués sont les plus gros.

Les dirigeants des Labex semblent percevoir cet outil comme un moyen d'alléger les procédures de mise en concurrence des fonds. N'y a-t-il pas un risque de dérive en remettant une partie de l'argent public de la recherche dans les mains de certaines équipes (on décide en petits groupes à qui on donne l'argent) ?

Il y a un peu de ça mais il faut bien distinguer l'évaluation par les pairs des projets et la mise en règle de cette évaluation par les pairs. Tous les Labex évaluent collégialement les projets et l'attribution des fonds, mais ils font très rarement appel à des évaluateurs externes. Mais il est également vrai que les Labex concentrent les fonds sur certaines équipes et donnent un pouvoir d'allocation de fonds aux scientifiques qui les dirigent.

L'ANR : ses missions, ses principes et ses engagements, son action

Yves Fort, directeur des opérations scientifiques à l'ANR, en charge du plan d'action et des appels à projets (hors Labex) et professeur d'université en chimie à Nancy, a présenté les principales missions et actions de l'ANR. Il précise que l'ANR est chargée de mettre en œuvre la politique du gouvernement et sa programmation en matière de financement et de promotion des recherches françaises, de leur connexion au plan européen et international et, plus récemment, de l'analyse de l'impact des financements alloués. Il est revenu sur le plan d'actions 2019-2021 et ses différents appels : appel générique (80 % des projets et des financements) et des appels spécifiques en 3 composantes 1) accords bilatéraux comme ERA-Net ou Belmont Forum..., 2) partenariats public / privé comme Instituts Carnot ou Labcom, 3) challenges et flashes créés au fil de l'eau (besoins urgents comme le flash Covid 19). Le plan d'action 2021 se décline aussi par des programmes opérationnels de coopération avec des régions ou avec d'autres partenaires institutionnels (OFB par exemple) et/ou pour répondre à des défis (exemple de SIOMRI pour répondre à la catastrophe de Lubrisol à Rouen). Pour le reste, il renvoie au site de l'ANR, à sa newsletter mensuelle et aux présentations de l'ANR Tour. Le reste de sa présentation, non développée à l'oral mais disponible sur le site Internet de la Fondation, présente les principales données de répartition des financements de l'ANR.

L'Europe

Christophe Larose travaille à la Direction Générale de la commission européenne pour le Développement et la Coopération Internationale (DEVCO) qui va devenir en 2021 la Direction Générale pour les Partenariats internationaux. Il est intervenu sans support écrit de présentation, en commençant par rappeler que la compétence de coopération/développement est partagée entre l'UE et les Etats membres. L'UE gère un budget à part, notamment le Fonds européen pour le développement avec les pays tiers. Dans la nouvelle programmation, ce budget spécifique sera intégré au budget global de l'UE. Ils fonctionnent sur un budget pluriannuel de 7 ans (prochaine période 2021-2027).

La DEVCO n'est pas la direction la plus impliquée dans le financement de la recherche (rôle principal de la direction générale pour la recherche et la formation qui gère notamment les ex fonds H2020 et actuels Horizon Europe de l'ordre de 100 milliards d'euros sur 7 ans, ou encore de la direction de la formation et de la culture, qui gère les instruments Marie Curie et Erasmus). La DEVCO fonctionne

avec deux grands programmes : 1) les programmes thématiques, 2) les programmes géographiques (coopération avec les pays et les régions). Le budget de la DEVCO est de 1,2 milliards d'euros par an ; en ajoutant les contributions des Etats membres, on arrive à un budget d'environ 2,5 milliards d'euros par an.

Les thèmes de l'agriculture et du système alimentaire sont au cœur des coopérations avec une soixantaine de pays tiers (thématique très importante), ce qui en fait un domaine prioritaire pour l'UE. A l'intérieur de ce budget, la part du financement de la recherche est faible. Une évaluation a montré qu'entre 2007 et 2013, 1 milliard d'euros a été consacré à la recherche et l'innovation au sein du budget de coopération/développement dont la moitié (500 millions d'euros) aux thèmes agriculture et système alimentaire. C'est à chaque fois une recherche assez opérationnelle qui s'ancre dans les besoins des pays comme la mesure d'impact des politiques de développement. Leur action, nommée DESIRA en 2017 a soutenu :

- l'innovation (au sens large) et l'aide à l'accompagnement d'innovation grâce aux coopérations entre des équipes de recherche européennes et de pays tiers ;
- le renforcement du rôle des acteurs dans le développement (capacités, partenariats) via des plateformes et des réseaux de coordination aux échelles continentale et régionale.

Concrètement, le soutien à pris la forme de subventions ou de commandes spécifiques (contrat de services). Exemples de partenariats avec AgriNatura.

A présent, ils sont dans une nouvelle programmation qui s'organise sur le pacte vert et la relance. Celle-ci est centrée sur de nouvelles thématiques, comme « de la ferme à la table » ou la biodiversité. Des opportunités sont à saisir par la recherche en lien avec la direction de la recherche (Horizon Europe et ses appels d'offres) et en s'appuyant sur des réseaux de recherche internationaux comme les CGIAR. Le principal changement va être une réorganisation plus géographique et moins thématiques des budgets et, en conséquence, un besoin d'ancrer les questions de recherche dans des contextes nationaux et régionaux des pays partenaires. Il y a là un vrai enjeu à ce que les pays inscrivent à leur agenda la question de l'innovation et de la recherche pour participer à ces actions de développement.

Présentation des dispositifs régionaux de financement de la recherche (région Occitanie)

Frédérique Duclert-Gallix, directrice déléguée à la Recherche, au Transfert de Technologie et à l'Enseignement Supérieur de la Région Occitanie, a ensuite présenté les principaux outils de financement offerts par la région. Elle a précisé que l'ensemble de ces outils s'inscrivaient dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2017-2021 composé de 3 orientations stratégiques et une orientation stratégique transversale (voir ppt). En 2020, 126 millions d'euros ont été dépensés dans le cadre du SRESRI (fin de programmation). Outre le soutien à la formation et à l'enseignement, la région investit et consacre un nombre important de programmes au transfert de technologies et d'innovations issues de la recherche et la création d'entreprises (pré-maturation, partenariats avec les SATTs, dispositif REVE, PRIME inspiré de l'institut Carnot). La région est également un intermédiaire dans les contrats de plan Etat-Région (CPER) qui financent les infrastructures et bâtiments de la recherche (plateformes), certaines plateformes ont également été financées par la région dans le cadre de partenariats avec des entreprises privées (15 plateformes financées). Côté thèses, la région a financé 542 thèses entre 2017 et 2020. La région soutient également de manière spécifique le lien entre recherche et société (3 appels à projets dédiés depuis 2017) mais également le dispositif GRAINE (voir ppt). Plus récemment, la région investit dans un plan « Green New Deal » dans le cadre du plan de relance avec l'identification d'axes dont l'alimentation, la recherche et l'innovation. Celui-ci ne s'organise pas en appels à projets mais en finançant des stratégies collectives. En 2020, 4 défis clés ont été choisis (biodiversité, hydrogène vert, risques infectieux et vecteurs et technologies quantiques). Mme Duclert-Gallix a terminé son intervention en précisant que 2021 était une année de reprogrammation et d'élection et donc d'un besoin d'identifier des collectifs à soutenir.

SESSION 2 – FINANCEMENT PRIVE DE LA RECHERCHE : PANORAMA, ENJEUX, LIMITES

Témoignage de Pierre Costet, chargé de projets à Valrhona et co-porteur du projet Chaman avec des chercheurs du réseau d'Agropolis Fondation

Valrhona est une entreprise de plus d'un siècle, spécialisée dans la fabrication et la vente de chocolat pour les professionnels de la gastronomie du monde entier (essentiellement du B to B¹ et une petite activité en B to C²). Le projet Chaman portait sur l'évaluation de la qualité du cacao qu'ils achètent

¹ Business to Business

² Business to Consumer

dans une vingtaine de pays. Pour tester la qualité, ils fabriquent du chocolat en petite quantité qui est dégusté par un jury afin de comparer le profil organoleptique de ces échantillons à leurs attentes. Le recours à ce jury est une charge importante pour l'entreprise et les retours du jury sont difficilement transférables aux producteurs de cacao. L'idée de Chaman est de mettre au point des méthodes alternatives de contrôle du cacao en mettant en lien les attentes organoleptiques et l'origine du cacao. Au final, le projet a duré 5 ans, avec une équipe composée de deux partenaires privés (Valrhona et un sous-traitant) et 4 UMR (relevant du Cirad, INRA et Irstea), un budget de 540 000 euros de soutien (Valrhona et Agropolis Fondation à 50/50) et 1,3 millions avec les cofinancements de chacun. Ce projet est un succès scientifique. Il a donné lieu à 7 publications et plusieurs communications, deux thèses, deux post-docs, 6 mémoires de master.

La réussite scientifique du projet tient en grande partie à l'équipe de travail qui a pu discuter, se rencontrer et dépasser les à priori que chacun avait sur les autres (entre privés et publics mais aussi entre disciplines scientifiques). La création de ce collectif a été essentielle pour discuter et dépasser les écarts dans la manière de gérer un projet : gérer le temps, rendre des livrables, s'accorder sur ce qu'est un résultat. Pour autant, la mise en œuvre de ce projet n'a pas été simple. Valrhona, une « petite grosse société », a d'abord eu du mal à « trouver l'entrée » et à rencontrer les scientifiques, à savoir avec qui et comment travailler. Sur ce point, Agropolis Fondation a joué un rôle essentiel en mettant en lien l'entreprise et les scientifiques, puis en montant et coordonnant le projet. Dans un second temps, l'équipe de Valrhona s'est heurtée à la lourdeur des services juridiques des institutions publiques de recherche : « il a fallu prouver que nous ne voulions pas détourner de l'argent public à nos propres fins ». Enfin le transfert s'est avéré décevant. Les résultats obtenus, bons scientifiquement, sont encore trop loin de l'application concrète pour Valrhona. Il faut encore travailler sur le côté scientifique. Il y a eu des prises de contact avec des organismes de transfert comme la SATT AxLR, mais cela n'a pas abouti, les travaux étant encore trop loin d'un retour financier ; et le projet s'est donc arrêté là. Valrhona n'a plus les moyens pour encore investir dans le projet sur un aussi long terme. Le problème vient peut-être de la taille de Valrhona.

Pour finir, Pierre Costet a souligné les points positifs – mise à l'épreuve positive de leur protocole qualité et recours au crédit impôt recherche – et les points négatifs, notamment les écarts culturels très/trop importants et le problème de communication interne et externe : il est encore trop difficile de communiquer et faire le lien entre ce type de recherche et le monde de la filière du chocolat.

Il termine en disant qu'il y a encore trop de représentations : « le chercheur voit le privé comme l'axe du mal ayant la volonté de détourner de l'argent public et, en interne, nous avons une vision défraîchie du chercheur vu comme un Géo Trouvetou. »

Suez- Recherche et Innovation

Jérôme Albertini, responsable de la direction des partenariats recherche et innovation du groupe Suez, a présenté son groupe et ses engagements dans la recherche et l'innovation en matière d'outils et de cofinancement. Elle a commencé par présenter quelques chiffres clés du groupe Suez (voir ppt). Le budget consacré à la recherche dans le groupe est de 122 millions d'euros par an. Il y a 530 chercheurs permanents et plus de 1 400 experts, 8 centres de recherche et 9 centres d'expertise partout dans le monde (voir carte dans le ppt avec les centres et leurs spécialités). Le premier outil utilisé, classique, est la signature de partenariats bilatéraux entre eux et des universités ou des centres de recherche. Un second moyen est de répondre à des appels à projets européens comme les H2020, climate etc. Cela leur permet de collaborer avec de grands centres de recherche européens et d'œuvrer pour la mise en réseau des centres de recherche. La mise en réseau améliore le niveau général de connaissances et pose les bases de futurs partenariats bilatéraux. Un troisième investissement dans la recherche est le financement de thèses Cifre (au moins 6 par an) avec un partenariat avec l'ANRT et la mise en place d'un audit interne pour le suivi. Un quatrième investissement est l'engagement dans la construction et l'utilisation de plateformes grâce à des aides européennes et régionales et par la signature d'accords-cadre avec des grands centres (BRGM, INRAE). Un cinquième engagement est la participation à 7 chaires avec des universités et instituts. Au final, le groupe Suez, a déposé 33 projets à l'Europe et 15 ont été financés. Cela représente 110 millions d'euros, dont 10 millions de participation de Suez. Ils ont signé 350 partenariats avec des universités. Jérôme Albertini a ensuite donné des exemples de projets comme Bio2E, en partenariat avec la région Occitanie et l'INRAE, un projet de création d'un bioressourcelab à Narbonne (LBE) sur la méthanisation des biodéchets pour la production de biogaz. Autre exemple la chaire ESA-Pact sur cycle de vie ou la chaire « eau et agriculture » avec l'Institut Agro.

Enfin, elle a terminé son exposé en présentant une vingtaine de priorités du groupe comme : la santé, les micropolluants, la ville smart, une agriculture plus soutenable, la séquestration du carbone... (voir ppt). Le groupe renforce sa recherche grâce à des partenariats avec de la recherche publique.

Danone

Nicolas Gausserès est en charge de la stratégie santé pour le groupe Danone et directeur général adjoint du fonds Danone pour l'écosystème. Il précise en premier lieu que Danone n'est pas un gros financeur de la recherche. Chaque branche d'activité finance des thématiques liées : la branche des produits laitiers frais et des aliments d'origine végétale investissent les questions de santé de l'intestin et de microbiote prioritaires ; la branche « eau », les questions de packaging ; la branche de l'alimentation infantile et alimentation médicale, les questions de la santé du petit enfant, du microbiote et de l'intestin. Pour ce faire, ils mobilisent de la prestation de services à court terme mais également des partenariats de recherche sur des questions de plus long terme et plus éloignées des activités commerciales.

Le premier point abordé portait sur les attentes du groupe vis-à-vis de la recherche en agriculture et alimentation. Récemment, Danone est devenue une entreprise à missions : il y a dans les statuts de l'entreprise des objectifs économiques et des objectifs sociaux (santé, environnement, inclusivité des employés...). Pour la santé, trois objectifs ont été précisés qui seront traduits en indicateurs par un comité d'experts. Tout cela est ensuite traduit en termes de « goals » (l'ensemble de la démarche est détaillé sur le site Danone). Les attentes du groupe s'organisent à présent dans cette démarche et dans le long terme.

Le deuxième point précisait un exemple de coopération avec la recherche. L'exemple cité était un projet nommé « Styles alimentaires et nouvelles démarches d'innovations » mené entre 2012 et 2015 avec Agropolis Fondation, le Cirad (UMR Moisa) et la chaire UNESCO alimentations du monde. Le projet faisait suite à une première collaboration avec le Cirad pour développer une méthodologie d'étude et de compréhension des styles alimentaires dans le monde. Le projet a permis d'accélérer la mise en application de cette méthodologie. C'était une recherche action qui voulait aller jusqu'au transfert. Avec du recul, Nicolas Gausserès pense que ce projet a été une réussite parce qu'une confiance existait entre les membres de l'équipe, confiance qui s'est renforcée tout au long du projet. Son avis est de commencer des projets modestes pour ensuite renforcer les collaborations autour d'objectifs partagés, une fois la confiance établie. Des cofinancements sont alors possibles ainsi que l'inscription sur le long terme.

Le troisième point portait sur les modalités de financement de la recherche à Danone. Il y a d'abord tout l'arsenal de contrats de prestations et de collaboration avec la recherche. A l'international, ils ont monté des chaires de collaboration scientifique (différentes des chaires de mécénat), notamment à Singapour et aux Pays-Bas, avec des autorités régionales ou nationales qui cofinancent les chaires à un niveau important, et avec du partage de personnel comme, par exemple, des professeurs d'université qui intègrent un temps l'entreprise. Il y a ensuite le fonds de dotation écosystème qui a pour objectif de créer de l'impact au niveau de l'emploi et de la santé. Cent millions d'euros viennent en appui de projets collaboratifs entre filiales et structures extérieures (ONG etc.) afin de démarrer des projets pour les pérenniser. Enfin, l'institut Danone finance directement de la recherche avec un prix bisannuel (prix international de l'alimentation) qui récompense un chercheur en milieu de carrière ou le financement de projets comme le projet Clémantine (meilleure alimentation à la cantine) et le lancement, tous les deux ans, d'un appel à projets en partenariat avec l'institut de recherche médicale.

Questions / commentaires :

Commentaire de Thierry Fourcaud (AMAP) : *Il a été intéressé par les interventions et notamment le témoignage de Pierre Costet car il a déjà travaillé avec le privé et a également constaté des écarts de conceptions sur la temporalité. Pour lui, cela interroge les chercheurs sur la manière dont on construit les projets avec le privé et la manière dont on « vend » nos travaux. Il propose de définir une charte servant de base de discussion, notamment à propos de la temporalité et du niveau de transférabilité des résultats de recherche.*

Réponse de Nicolas Gausserès : *il faut commencer de manière modeste pour apprendre à se connaître. Avoir aussi des passeurs, des gens qui travaillent dans l'académique et dans le privé. Il faut également aller au bout de l'explicitation des attendus, ce qui est rarement fait : à 5 ans, le projet sera réussi si... Développer une méthodologie de travail ensemble.*

SESSION 3 – POSITIONNEMENT D'AGROPOLIS FONDATION

Bilan et perspectives

Camille Clément, chargée de mission scientifique à Agropolis Fondation, a présenté une synthèse de l'action d'Agropolis Fondation depuis sa création en 2007 jusqu'à 2020.

Il en ressort qu'Agropolis Fondation n'est pas qu'un guichet. Elle anime la communauté scientifique Agro et facilite les collaborations et levées de fonds. Au début, la Fondation était centrée sur la plante d'intérêt agronomique (génétique) ; ses thèmes se sont ensuite diversifiés avec des approches transdisciplinaires comme la transition agroécologique ou les systèmes alimentaires. Pour ce faire, elle a élargi son réseau en passant de 31 à 44 unités de recherche. Depuis sa création, la Fondation finance des projets de recherche grâce à des appels récurrents et ponctuels (partenariats avec d'autres bailleurs) et par projets commissionnés. Elle finance beaucoup de petits projets (moins de 20 K€) et quelques gros projets structurants (projets étendards). Le taux de succès à la Fondation est en moyenne de 43 % (tous appels confondus).

L'analyse de ses indicateurs montre que la Fondation soutient toutes les unités, et que, plus on soumet de projets, plus on est financé. En termes de résultats, la communauté Agro est très diverse. Elle publie dans 268 revues scientifiques différentes.

En termes de partenariats, la Fondation a favorisé les coopérations internationales, notamment au Sud, avec le Brésil, le Maghreb, Madagascar, le Sénégal et le Cameroun. Enfin, la Fondation a développé 29 partenariats financiers, dont 9 avec des entreprises privées. Elle souhaite poursuivre et développer ce type de partenariat notamment grâce à une stratégie de mécénat.

Conclusion

Marie-Christine Cormier-Salem a conclu l'après-midi. Elle retient des interventions la diversité des cultures entre public et privé et les différences de temporalité. Elle retient aussi que, souvent, les moyens ne sont pas à la hauteur des ambitions mais qu'il existe des marges de progrès et, aujourd'hui, une prise de conscience des défis à relever pour remplir les objectifs du développement durable. Agropolis Fondation s'oriente depuis 2019 dans une volonté forte de répondre à ces défis en mettant en avant les trois « I » : interdisciplinarité (sustainability science), Inclusivité entre acteurs (recherche participative), International, en renforçant nos partenariats notamment en Méditerranée et au Sud. La Fondation vient de signer le manifeste de la coalition française pour lutter contre les dérèglements climatiques qui place, en premier engagement, la formation et le partage des connaissances ce qui était bien l'objectif de cette après-midi.